



**PGA du Canada  
Groupe de travail diversité et inclusion**

**Mandat  
23 septembre, 2020**

## **1. HISTORIQUE**

La PGA du Canada est favorable à un environnement sûr, ouvert et inclusif pour tous. Les récents événements tragiques et les protestations qui ont suivi aux États-Unis, ici au Canada et dans le monde entier ont mis en lumière l'injustice raciale. En juin 2020, la PGA du Canada a fait la déclaration suivante par le biais de ses médias sociaux :

"Le silence n'est pas une option. En tant que leader de l'industrie du golf, la PGA du Canada a la responsabilité, envers ses membres et le public golfeur, de se dresser contre le racisme et l'injustice. Bien que nous ayons fait de grands progrès dans la culture d'un environnement sportif inclusif dans les communautés que nous servons, le moment est venu de regarder à l'intérieur de notre industrie et de réfléchir aux moyens de faire mieux, et nous devons le faire. Le golf a la possibilité d'agir comme un puissant catalyseur de changement et la PGA du Canada s'est engagée à prendre part à la conversation. Nous avons choisi d'aller de l'avant en tant qu'organisation avec les yeux et les oreilles ouverts et, surtout, le cœur ouvert."

## **2. OBJET:**

Fournir un forum visant à garantir que les valeurs déclarées de la PGA du Canada, à savoir l'intégration, l'égalité des chances et la confiance, sont inhérentes à tout le travail que nous faisons et que toutes nos politiques et procédures se traduisent par un sport et un emploi sûrs pour tous.

Le groupe de travail a un rôle consultatif. Ses principaux objectifs sont les suivants:

- Développement d'un référentiel de la PGA du Canada sur la diversité et l'inclusion ;
- Création d'un point de contact où les parties prenantes, les professionnels, les joueurs peuvent s'adresser s'ils sont confrontés à des expériences discriminatoires car un tel système n'existe pas ;
- Recommandations à la PGA du Canada et ses zones permettant qu'elles adoptent de nouvelles politiques et pratiques dans leur fonctionnement et leur gouvernance afin d'être plus inclusive et diverse ;
- Plan de recrutement intentionnel et actif pour l'industrie du golf afin d'accroître la diversité des perspectives dans le jeu et les affaires du golf ;
- Plan de marketing sur l'alliance et l'éducation aux réalités des actions discriminatoires dans l'industrie du golf ;
- Pour cibler la diversité et l'inclusion du point de vue 1) de la participation, 2) de la main-d'œuvre, 3) de l'association.



### **3. RESPONSABILITÉ:**

Travaille avec le directeur de l'innovation (ou son représentant) et rend compte au conseil d'administration de la PGA du Canada.

### **4. DURÉE:**

Le groupe de travail est établi pour une période de 10 mois (août 2020 à juin 2021), avec un calendrier de rapport en deux phases:

- **Phase 1: Résultats attendus à court terme (5 premiers mois)**  
Identifier les problèmes, les défis et les opportunités, ainsi que recommander des actions pour établir et soutenir les besoins immédiats.
- **Phase 2: Approche à moyen terme (10 mois)**  
Élaboration d'une stratégie à plus long terme de 3 à 5 ans pour soutenir le changement global de la culture de la diversité et de l'inclusion dans l'organisation et le sport (Stratégie pour la diversité et l'inclusion)

### **5. MEMBRES:**

Le groupe de travail sur la diversité et l'inclusion sera composé de divers représentants qui travailleront à la mise en œuvre des résultats et des recommandations.

### **6. SÉLECTION DES MEMBRES:**

Les personnes intéressées doivent remplir et soumettre un formulaire de candidature accompagné d'un curriculum vitae pour demander leur adhésion au groupe de travail. Les demandes seront examinées par le chef de la direction, le directeur de l'innovation et le président de l'association. Les informations concernant le candidat seront partagées avec le Comité et, si la candidature est acceptée, le candidat sera confirmé par le président.

### **7. GROUPES DE TRAVAIL:**

Le groupe de travail sera divisé en sous-groupes (tels qu'identifiés par le groupe de travail lui-même) qui seront chargés d'un domaine spécifique de D&I et de l'élaboration d'un cadre relatif à l'objectif du groupe de travail. Un responsable pour chaque groupe de travail sera identifié au sein du groupe de travail.

### **8. PRIORITÉS IDENTIFIÉES**

- Nouveaux Canadiens
- Personnes d'habiletés différentes
- NAPDC (Noir, autochtone et personnes de couleur)



- Femmes
- LGBTQI2S+ (lesbienne, gay, bi, transgenre, queer/questionnement, intersexuel, bi-spirituel, +)
- Statuts socioéconomiques

Le groupe de travail ciblera ces priorités identifiées selon quatre perspectives:

- a) gouvernance b) opérations c) force de travail d) participation

## **9. PRÉSIDENCE:**

Le directeur de l'innovation sera le président du groupe de travail.

## **10. RÉUNIONS:**

Les réunions auront lieu tous les troisièmes lundis du mois de 19h à 21h par le biais du canal zoom de la PGA du Canada. Des réunions supplémentaires du groupe de travail peuvent être programmées selon les besoins entre les réunions du groupe de travail.

## **11. COMMUNICATION:**

La communication entre les membres du comité se fera par courrier électronique.

## **12. SOUTIEN DU BUREAU NATIONAL**

Le personnel de la PGA du Canada assurera le secrétariat du groupe de travail.

## **13. PRISE DE DÉCISION ET QUORUM:**

Un consensus de 51% du groupe de travail constituera les décisions. Le quorum sera de 11 personnes.

## **14. RAPPORT:**

Les procès-verbaux des réunions seront conservés et des mises à jour seront fournies au conseil d'administration de la PGA du Canada par l'intermédiaire du président ou du personnel du groupe de travail.